

Service : Environnement
Bureau : Espaces naturels, forêt, chasse
Affaire suivie par : Christine DODAT
Tél : 04 70 48 77 55
Courriel : christine.dodat@allier.gouv.fr

Yzeure, le 07 MAI 2024

Participation du public – Synthèse des observations

Arrêté fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts du groupe 3 pour la saison cynégétique 2024-2025 dans le département de l'Allier

En application de l'article L 120-1 du code de l'environnement, la consultation du public sur le projet d'arrêté préfectoral fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts du groupe 3 dans le département de l'Allier pour la saison cynégétique 2023-2024, s'est déroulée du 9 avril au 1^{er} mai 2024. Elle n'a donné lieu à aucune remarque.

Francis PRUVOT,



Chef du service environnement